

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/01/2026 - B2026/000668 - 2018 B 01825 - 842 796 138 - A.M.P.

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/04/2025

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 30/04/2025 ③	Net 30/04/2024 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	200 000	042		200 000	200 000
(5) TOTAL I	044	200 000	048		200 000	200 000
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072		074			1 902
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	1 535	086		1 535	1 565
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	1 535	098		1 535	3 467
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	201 535	112		201 535	203 467

PASSIF	30/04/2025		30/04/2024	
Capital social ou individuel	120	2 000	2 000	
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131			
Report à nouveau	134	-14 184	-13 036	
Résultat de l'exercice	136	-3 289	-1 148	
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	-15 474	-12 184	
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 745	2 736	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		297	
Comptes courants d'associés	173	200 000	200 000	
Autres dettes	175	15 264	12 618	
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	217 009	215 651	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	201 535	203 467	

Renvois :			
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

certifié conforme
à l'original
Amor

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

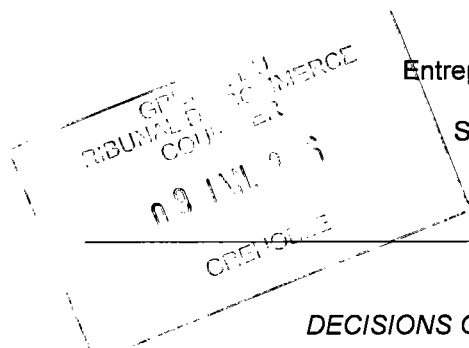
Exercice clos le 30/04/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/04/2025	30/04/2024
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
Production vendue biens			215	214	
Production vendue services			217	218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	297
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)				242	1 988
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)			255	254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :					
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260	262	1 599
Total des charges d'exploitation (II)				264	3 587
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-3 289
Produits financiers			III	280	
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	
Charges exceptionnelles :				300	
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)			VI		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-3 289
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					3 290
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			330	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC				248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					3 290
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		14 184	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					3 290

certifié conforme
à l'original

Janov d.



AMP

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros
Siège social : L'Enversin d'Oz 38114 OZ
842 796 138 RCS Grenoble

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DU 31 OCTOBRE 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -3 289,50 euros de la manière suivante

Section 1 - Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : -3 289,50 euros

Section 2 - Affectation

Au compte « Report à nouveau », soit la somme de -3 289,50 euros

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

La SARL AMP n'a jamais distribué de dividende.

La Gérante,
Madame Anne-Marie PASSOUD